

Il est obligatoire d'avoir un permis pour utiliser un équipement pétrolier à risque élevé, sauf pour ceux qui sont situés dans les maisons unifamiliales. Utilisez ce formulaire pour demander, renouveler ou modifier un permis (ajout et retrait de réservoirs, changement d'exploitant ou de propriétaire, changement de l'adresse du site).

## 1. Type de demande

Quel est l'objet de votre demande ?

- Délivrance d'un nouveau permis.**
- Renouvellement du permis.**
- Modification d'un permis.** Cochez la ou les modifications que vous souhaitez faire :
- Modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs).** Date du changement : \_\_\_\_\_
- Changement de propriétaire ou d'exploitant.** Inscrivez les informations sur le nouveau propriétaire ou sur le nouvel exploitant à la section correspondante. Date du changement : \_\_\_\_\_
- Changement d'adresse du site.** Inscrivez la nouvelle adresse du site à la section 4. Date du changement : \_\_\_\_\_

## 2. Coordonnées du propriétaire des équipements pétroliers

S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique ?

| Entreprise (personne morale ou société) | Personne physique                       |
|---|---|
| Nom de l'entreprise :                   | M.                      M <sup>me</sup> |
| Autres noms (raisons sociales) :        | Nom :                                   |
| NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :   | Prénom :                                |
| Nom de la personne responsable :        | NEQ (facultatif) :                      |

Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).

|                                  |         |                            |  |
|----------------------------------|---------|----------------------------|--|
| Adresse (numéro, rue et ville) : |         |                            |  |
| Province :                       |         | Code postal :              |  |
| Téléphone :                      | Poste : | Télécopieur (facultatif) : |  |
| Courriel (facultatif) :          |         | Cellulaire (facultatif) :  |  |

### Réservé à la RBQ

Numéro d'intervenant :

Numéro du site :

Date de l'échéance :

### 3. Coordonnées de l'exploitant des équipements pétroliers

Si l'exploitant est la même personne que le propriétaire, cochez cette case et passez à la section suivante.

**S'agit-il d'une entreprise (personne morale ou société) ou d'une personne physique ?**

| Entreprise (personne morale ou société) | Personne physique  |
|---|--------------------|
| Nom de l'entreprise :                   | M. M <sup>me</sup> |
| Autres noms (raisons sociales) :        | Nom :              |
| NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :   | Prénom :           |
| Nom de la personne responsable :        | NEQ (facultatif) : |

**Indiquez l'adresse du siège social de l'entreprise ou du domicile de la personne physique (aucune case postale n'est acceptée).**

|                                  |         |                            |  |
|----------------------------------|---------|----------------------------|--|
| Adresse (numéro, rue et ville) : |         |                            |  |
| Province :                       |         | Code postal :              |  |
| Téléphone :                      | Poste : | Télécopieur (facultatif) : |  |
| Courriel (facultatif) :          |         | Cellulaire (facultatif) :  |  |

### 4. Coordonnées du site des équipements pétroliers

**Indiquez l'endroit où sont situés les équipements pétroliers.**

|  |               |
|--|---------------|
| Appellation du site (exemple : Gaz-Bar Temblay inc.) : |               |
| Adresse (numéro, rue et ville) :                       |               |
| Province :   | Code postal : |

**Indiquez les coordonnées de la personne responsable.**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Nom :                   |         |
| Téléphone :             | Poste : |
| Courriel (facultatif) : |         |

Cochez cette case si votre demande concerne un permis à statut mobile<sup>1</sup>.

### 5. Type d'installation

**Cochez le type d'installation d'équipement pétrolier visé par le permis.**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Poste de distribution de carburant.<br>Cochez ce qui vous concerne : | <input type="checkbox"/> Dépôt   |
| <input type="checkbox"/> Station-service  | <input type="checkbox"/> Système d'alimentation d'un appareil à combustion.<br>Cochez ce qui vous concerne : |
| <input type="checkbox"/> Libre-service avec surveillance                                      | <input type="checkbox"/> Appareil de chauffage   |
| <input type="checkbox"/> Libre-service avec surveillance à distance                           | <input type="checkbox"/> Génératrice   |
| <input type="checkbox"/> Libre-service sans surveillance                                      | <input type="checkbox"/> Pompe ou autre moteur   |
| <input type="checkbox"/> Poste d'aéroport   | <input type="checkbox"/> Canalisation  |
| <input type="checkbox"/> Poste de marina  | <input type="checkbox"/> Commerce de carburant à partir de contenants portatifs                              |
| <input type="checkbox"/> Poste d'utilisateur (distribution sans commerce)                     |  |
| <input type="checkbox"/> Poste avec modes d'exploitation mixtes                               |  |

1. **Statut mobile** : Si les activités de votre entreprise nécessitent que vos équipements pétroliers à risque élevé soient déplacés et utilisés à des endroits différents pendant la période de validité du permis (par exemple pour des activités temporaires associées à des chantiers, à des travaux de voirie, à des opérations forestières), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permet qu'ils soient enregistrés à une adresse autre que celle du lieu d'utilisation et que le permis ne soit pas modifié à chaque déplacement des équipements.

## 6. Déclaration d'événement (à remplir uniquement lors d'un renouvellement de permis)

**Vous devez déclarer tous les événements reliés à l'équipement pétrolier sur le permis (fuite, déversement de produits pétroliers supérieur à 100 litres, explosion ou incendie relié à l'équipement pétrolier, bris d'équipement utilisé pour l'entreposage ou la distribution de produits pétroliers qui présentent un danger pour la sécurité du public).**

Avez-vous un événement à déclarer au cours de la période couverte par le permis?  Oui  Non

Si vous avez répondu oui, remplissez le formulaire *Relevé d'événement des équipements pétroliers* disponible au [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) et joignez-le à la demande.

## 7. Déclaration formelle

**Le propriétaire ou l'exploitant doit répondre aux questions suivantes. Notez que le permis sera délivré au nom de l'exploitant.**

Vous êtes :  Propriétaire  Exploitant

Pour l'équipement pétrolier visé à la demande de permis, avez-vous été déclaré coupable d'une infraction en rapport avec le chapitre VI du Code de sécurité ou avez-vous été enjoint à prendre des mesures supplétives exigées par l'article 122 de la Loi sur le bâtiment?

Oui  Non

Si oui, vous êtes-vous conformé à toutes les dispositions de ce chapitre qui sont applicables à l'équipement pétrolier visé à la demande de permis ou à ces mesures supplétives?

Oui  Non

Si vous demandez le renouvellement de votre permis, cochez la case suivante afin de déclarer que vous avez satisfait aux exigences de la section VI du chapitre VI du Code de sécurité pour assurer le bon fonctionnement des équipements pétroliers visés par ce permis.

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| Nom et prénom :          |                     |
| Signature du demandeur : | Date (aaaa-mm-jj) : |

### Protection des renseignements

Tout renseignement nominatif (personnel et confidentiel) recueilli par la RBQ à la suite de la réception d'une demande d'obtention de permis est traité de façon confidentielle.

### Utilisation des renseignements

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

## 8. Instructions pour le paiement, les documents à joindre et l'envoi

### Paieement

Pour une **demande de permis ou un renouvellement**, vous avez à payer des droits. Le montant est en fonction de la capacité en litres de l'équipement pétrolier. Consultez le [www.rbq.gouv.qc.ca/tarif-equipements-petroliers](http://www.rbq.gouv.qc.ca/tarif-equipements-petroliers) pour connaître le montant à payer.

|   |
|---|
| Nombre de réservoirs à risque élevé :                     |
| Capacité totale en litres des réservoirs à risque élevé : |
| Tarif pour 24 mois :                                      |

L'ajout de réservoirs pourrait augmenter le prix de votre permis. Nous allons vous envoyer une facture si c'est le cas.

Si votre permis concerne une canalisation ou le commerce de contenants, communiquez avec nous pour connaître le montant à payer :

- par courriel à [serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca](mailto:serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca)
- par téléphone au 1 800 361-0761.

### Documents à joindre

#### Demande de permis

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction produite par une personne reconnue
- Chèque ou mandat-poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances
- Description des équipements pétroliers

#### Renouvellement

- Formulaire dûment rempli
- Chèque ou mandat-poste au montant exact fait à l'ordre du ministre des Finances
- Relevé d'événement, si vous avez un événement à déclarer
- Description des équipements pétroliers et attestation de conformité au Code de sécurité produite par une personne reconnue si une vérification périodique est requise

Pour savoir si une vérification périodique est requise, consultez la liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé sur notre site Web ([www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)) et trouvez-y la date de votre prochaine vérification.

#### Modification

- Formulaire dûment rempli
- Copie de l'attestation de conformité au Code de construction s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs)
- Description des équipements pétroliers s'il s'agit d'une modification aux équipements (ajout ou retrait de réservoirs)

### Envoi du formulaire et des documents requis

#### Par la poste :

Régie du bâtiment du Québec  
Direction des inspections en sécurité  
800, place D'Youville, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5S3

#### Par courriel (pour modification de permis seulement) :

[serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca](mailto:serviceclientele@rbq.gouv.qc.ca)

#### Par télécopieur (pour modification de permis seulement) :

Sans frais : 1 866 315-0106  
Montréal : 514 864-2903